



Club de Modélisme Ferroviaire Albertin

65 rue Marcel Vast 80300 ALBERT

cmfa.fr cmfa@laposte.net

06.41.99.25.36

Chers amis,

Cette année, le club de modélisme Albertin fête ses 10 ans et organise sa 10^{ème} expo-bourse de modélisme le Samedi 17 Octobre et le Dimanche 18 Octobre 2020 au théâtre du Jeu de Paume d'Albert.

Un programme spécial sera élaboré pour fêter cet événement avec la présence renforcé de clubs de modélismes et maquettismes, de nouvelles animations, ainsi que **les traditionnels vendeurs professionnels et particuliers**.

Notre association mettra tout en œuvre pour que cette manifestation soit encore une réussite ! Un gros travail de communication sera effectué (pub revues, affiches et tracts dans les différentes bourses, journaux...).

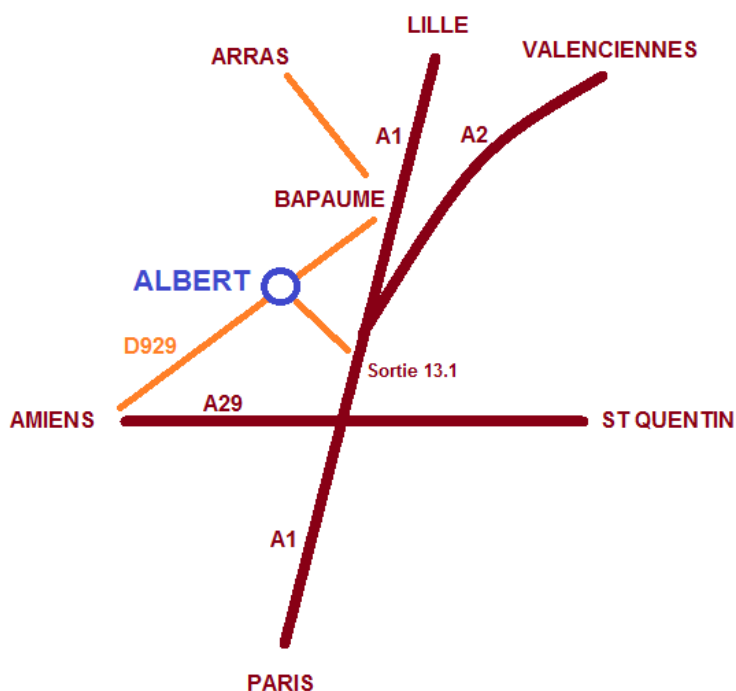
Horaires d'ouverture au public :

Samedi 17 Octobre 2020 : de 14 heures à 18h30.

Dimanche 18 Octobre 2020 : de 9 heures à 17h30.

Comment se rendre à la bourse : ALBERT est situé entre Arras et Amiens, à 1h30 au nord de Paris, 1h au sud de Lille, et à proximité des axes autoroutiers A1 (sortie n°13.1) et A29 (sortie n°52).

Lieu : Théâtre du Jeu de Paume, place Emile Leturcq, 80300 ALBERT - parking gratuit à 50 mètres.



Bulletin à retourner à :

Club de Modélisme Albertin, Mr CAMBRAY Benjamin, 65 rue Marcel Vast 80300 ALBERT, FRANCE
Tél. : 06.41.99.25.36 Mail : cmfa@laposte.net.

Bulletin d'inscription à l'exposition de la bourse des 17 et 18 Octobre 2020.

À retourner avant le 30 Septembre 2020

(Au-delà de cette date, nous ne pouvons garantir l'inscription ou les repas, contactez-nous)

Nom :

Prénom :

Nom du club :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél. portable **obligatoire** : E-mail :

→ Indiquez-nous la surface désirée : m x m, ou table(s) de 2 mètres de long sur 1 mètre de large (ou 70cm suivant les disponibilités). **Joindre un plan svp.**

Vue la disposition de la salle de spectacle, **nous n'avons pas de murs** pour le placement.

Autres remarques (besoin d'une prise électrique, panneaux, etc ...) :

.....

Nbre de personnes présentes sur le stand, **obligatoire** :

Nature des objets exposés :

trains voitures camions maquettes militaires avions

bateaux jouets autres : (précisez)

Nouveau pour la 10^{ème} bourse ! Réserve aux exposants non vendeur uniquement :

Hébergement : Nous pouvons vous dédommager à hauteur de 55€ / par chambre de 2 personnes l'hébergement de la nuit de samedi à dimanche (avant de remplir, lire le point n°7 du règlement).

Je demande un dédommagement pour l'hébergement de la nuit du samedi au dimanche : personnes.

Repas : Nous vous offrons les repas du samedi midi et du dimanche midi (avant de remplir, lire le point n°6 du règlement). Je demande la prise en charge de ces repas.

Nbre de repas pour le **Samedi** midi : repa(s).

Nbre de repas pour le **Dimanche** midi : repa(s).

Nbre de repas supplémentaires à 11€ pour le **samedi** midi : ; pour le **dimanche** midi :

Joindre un chèque à l'ordre du Club de Modélisme Albertin du montant correspondant.

NB : Toutes cases ou champs non rempli seront considérés comme nul. Tout bulletin incomplet ne sera pas pris en compte.

En signant ci-dessous, je déclare avoir lu et accepter les conditions générales décrites dans les pages «règlement» ci-joint.

Signature obligatoire :

Club de Modélisme Albertin
10ème Expo-Bourse d'échanges de modélisme.

REGLEMENT EXPOSANTS NON VENDEURS

1) Dates et horaires de la bourse :

Exposants : Installation le Samedi 17 Octobre à partir de 8h jusque 12h maximum.
Installation possible le vendredi 16 après-midi, nous contacter à l'avance, merci.
Remballage le Dimanche 18 Octobre APRES 17h30.

Public : Ouverture à 14h le Samedi 17 Octobre 2020.
Fermeture à 18h30 le Samedi 17 Octobre 2020.
Ouverture à 9h le Dimanche 18 Octobre 2020.
Fermeture à 17h30 le Dimanche 18 Octobre 2020.

En cas de force majeure et après accord de notre part, une dérogation peut être accordée permettant à un vendeur d'exposer que pendant une partie de la durée totale prévue. Les tarifs d'inscription ne pourront dans ce cas bénéficier d'aucune réduction.

Pour plus de renseignements, merci de nous consulter.

Démontage des stands par les vendeurs et nettoyage de la salle par les organisateurs le Dimanche soir après 17h30

2) Accès à la salle :

Théâtre de jeu de Paume, Place Emile Leturcq, 80300 ALBERT. Point Gps 02° 39' 02,5" E et 50° 00' 04,4" N. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des problèmes d'accès le Samedi matin.

3) Réservations des stands :

Le bulletin d'adhésion est à retourner de préférence avant le 30 septembre 2020. Toute réservation ou désistement après cette date pourrait ne pas être pris en compte.

Pour les désistements demandés après le 10 Septembre 2020, aucun remboursement ou dédommagements ne sera effectué.

Aucune installation de stand ne pourra être autorisée si la réservation de celui-ci n'est pas effectuée.

Par soucis d'organisation et de placement, nous ne pouvons pas répondre favorablement à une demande spécifique de localisation du stand dans la salle (dos à un mur, au centre, ...).

Si le bulletin est retourné par voie informatique, la réception de celui-ci vaut acceptation du présent règlement.

NB : Une confirmation d'inscription vous sera envoyée.

4) Assurance et sécurité :

Le Club de Modélisme Albertin décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation aussi bien dans la salle que sur le parking à proximité. Assurez-vous que votre assurance couvre ces risques. Aucun remboursement ne sera fait par le Club de Modélisme Albertin des objets détériorés ou volés.

5) Règles de convivialité :

Pour les visiteurs, l'entrée sera subordonnée à l'acquittement du droit d'entrée, fixé par les organisateurs (2€, gratuit pour les moins de 12 ans), et affiché à l'entrée de l'exposition. Les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents dans l'enceinte de la manifestation.

Il est rappelé au public que les pièces présentées sont très fragiles, il est strictement interdit de les toucher et de franchir les limites disposées autour des tables et des modules. Le non-respect de ces consignes pourra justifier l'expulsion de l'enceinte de l'exposition.

Les participants à la bourse s'engagent à exposer leurs pièces **pendant toute la durée de la manifestation** (voir horaires d'ouverture au public).

Aucun retrait de pièces ne pourra avoir lieu avant la fin de la manifestation.

Cependant, à titre très exceptionnel, des dérogations pourront être accordées par les organisateurs (motif d'éloignement par exemple, nous consulter).

Les chiens, même tenu en laisse, ne sont pas admis dans la salle (règlement de la municipalité).

6) Repas :

Exceptionnellement, à l'occasion de la 10^{ème} expo-bourse et des 10 ans du club, des repas sont offerts **pour les exposants non vendeurs uniquement** (voir encadré ci-après). Des repas supplémentaires à 11€ peuvent être réservés, remplir le formulaire d'inscription dans ce sens et joindre votre règlement.

Le Samedi midi : 1 plat chaud, 1 boisson et 1 dessert.

Le Dimanche midi : 1 plateau repas constitué d'une entrée, une viande froide avec accompagnement, pain, fromage et dessert + 1 boisson + 1 café.

Comment savoir combien de personnes maximum peuvent bénéficier de ces repas ?

Taille du réseau, du diorama ou de l'exposition : Jusqu'à 2m² : 2 repas ; De 2m² à 6m² : 4 repas ; De 6m² à 10m² : 6 repas. Au-delà nous contacter.

7) Hébergement :

Exceptionnellement, à l'occasion de la 10^{ème} expo-bourse et des 10 ans du club, les frais d'hébergement de la nuit de samedi à dimanche peuvent être dédommagés **pour les exposants non vendeurs uniquement** (voir encadré ci-après). **La réservation de l'hébergement est à votre charge.** Le dédommagement, à hauteur de 55€ maximum **la chambre de 2 personnes**, sera fait dans un délai maximum d'un mois après la manifestation, **sur présentation des justificatifs.**

Comment savoir combien de personnes maximum peuvent bénéficier de cet hébergement ?

Taille du réseau, du diorama ou de l'exposition : Jusqu'à 2m² : 2 personnes ; De 2m² à 6m² : 4 personnes ; De 6m² à 10m² : 6 personnes. Au-delà nous contacter.

Aucun dédommagement ne pourra se faire sans justificatifs.

8) Frais de route :

Pour une question de budget, les frais de routes ne peuvent pas être pris en charge par le club de modélisme Albertin. Toutefois, sur délibération du bureau, pour des réseaux remarquables, une exception pourrait être faite (cas de locations de camions indispensable). Nous contacter.

NB : Notre budget étant serré, votre dossier d'inscription sera étudié avant de vous communiquer notre réponse finale sur les sommes dédommagés. Cette dernière vous sera transmise pour accord préalable. Aucune avance ne sera faite.

Toute l'équipe du club de modélisme Albertin ce tiens à votre disposition pour toutes questions.